

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 9
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Éric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : CONVENTIONS – Approbation de la convention relative à l'organisation du Gala de Noël « Les Stars de la Glace »

Le Maire informe le Conseil de la proposition de la Fédération Française des Sports de Glace de reconduire l'organisation du Gala de Noël « Les Stars de la Glace » pour les années 2022 à 2024.

Il précise notamment que ces galas feront l'objet d'une retransmission télévisuelle.

Il est ainsi proposé de conclure une convention avec la Fédération Française des Sports de Glace afin de définir les modalités d'organisation et les engagements de chacune des parties pour la tenue des trois prochaines éditions du Gala de Noël « Les Stars de la Glace ».

Le projet de convention est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- Approuve la convention à intervenir entre la Commune de Vaujany et la Fédération Française des Sports de Glace relative à l'organisation du Gala de Noël « Les Stars de la Glace » pour ses éditions prévues en décembre 2022, décembre 2023 et décembre 2024 ;
- Dit que les crédits sont prévus au chapitre 011 du budget Patinoire Piscine afférent ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature de la convention à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire
Yves GENEVOIS

